

organisé par le



# clef

Congrès national



Sous l'égide du Docteur Jean Leonetti  
Député-maire d'Antibes Juan-les-Pins

Vendredi 13 octobre 2017

Espaces du Fort Carré

6 Avenue du 11 Novembre - 06600 Antibes

## Nouvelle loi sur la fin de vie, nouveaux droits : de la théorie à la pratique

Sous la Présidence des Docteurs  
Béatrice Jacqueme et Isabelle Casini



Programme ANDPC  
n° 47341700025

### Partenaires



## Nouvelle loi sur la fin de vie, nouveaux droits : de la théorie à la pratique



### La lettre du congrès

Ces dernières années en France et en Europe la fin de vie a fait l'objet de profonds débats.

Plusieurs textes majeurs ont émergé de cette réflexion, notamment en France la loi Claeys Léonetti du 2 Février 2016 complétant la Loi du 22 Avril 2005 malheureusement trop peu connue.

Cette loi renforce l'autonomie du patient, notamment par les directives anticipées devenues contraignantes, la réaffirmation du droit au refus de soins et la place de la personne de confiance.

La procédure collégiale est clairement définie et son champ d'application est élargi.

Elle précise entre autre les conditions de mise en place de la sédation profonde et continue.

Comment cette nouvelle loi influence-t-elle nos pratiques depuis les services hospitaliers jusqu'au domicile ?

Tous ces aspects vont être débattus et explorés lors de cette journée avec des professionnels confrontés au quotidien, à la complexité de ces prises en charge en fin de vie.

**Docteur Isabelle Casini**

## Nouvelle loi sur la fin de vie, nouveaux droits : de la théorie à la pratique



### Objectifs Généraux

- Diffuser la démarche palliative et favoriser le questionnement éthique
- Informer sur la nouvelle loi
- Faire connaître et encourager l'application de la Loi du 2 Février
- Renforcer l'enseignement sur les soins palliatifs aux structures médico-sociales et au domicile
- Offrir un lieu de rencontre interdisciplinaire et améliorer le parcours de soin du patient
- Actualiser les connaissances sur les droits des patients en fin de vie (personne de confiance, directives anticipées, sédation)
- Favoriser la coopération des partenaires et le décloisonnement ville-hôpital au sein du territoire

### Méthodologie

- Présentations présentiels avec diapositives
- Echange avec les participants, table ronde

### Public concerné

- Soignants (médecins généralistes et tous spécialistes concernés par la fin de vie et les soins palliatifs), professionnels de santé médicaux et paramédicaux (infirmiers, psychologues, aides-soignants, kiné, ...)
- Hospitaliers ou libéraux
- Coordinateurs de « réseau », d'hospitalisation à domicile et d'EHPAD
- Toute personne concernée par la prise en charge des personnes en fin de vie
- Bénévoles
- Aides médico-psychologiques

### Prérequis

Tous professionnels de santé, sanitaires et sociaux, et toutes les associations de bénévoles

### Durée

Une journée de 9h00 à 17h30

### Lieu

Espaces du Fort Carré - Antibes

### Evaluation & validation

- Outils permettant d'évaluer les connaissances et les pratiques de soins
- Outils permettant d'évaluer l'impact de la formation sur les pratiques de soins des stagiaires au quotidien.

## Nouvelle loi sur la fin de vie, nouveaux droits : de la théorie à la pratique



08h30 Accueil des participants

09h00 Ouverture du congrès

Dr Béatrice Jacqueme  
Dr Isabelle Casini

### Session 1 9h15 - 12h30

09h15 Nouvelle Loi sur la Fin de Vie

Dr Jean Leonetti

09h45 Synthèse du Plan National 2015 - 2018 Soins Palliatifs  
Personne de Confiance et Directives anticipées

Dr Vincent Morel

*10h30 Pause café*

11h00 Mise en place de la sédation : que dit la Loi ?

- Les différents travaux de la SFAP
- Le point du vue du juriste
- Le point du vue du philosophe

Dr Frédéric Guirimand  
M. Augustin Boulanger  
Pr Pierre Le Coz

*12h30 Déjeuner*

### Session 2 14h00 - 17h30

14h00 Application de la procédure collégiale : Pratiques Cliniques :

- Services de soins
- Equipe Mobile Soins Palliatifs
- USP
- Domicile

Dr Christophe Perrin

Dr Yannick Duval  
Dr Anne-Marie Valet Ecker  
M. Frédéric Normant  
Mme Elodie Morjean

Dr Mireille Perineau  
M. Guillaume Berrichon

Dr Julia Chevalier  
Mme Charlemagne  
Mme Isabelle Fleury

16h00 Questions/Réponses

17h00 Conclusion de la journée  
Évaluation du congrès par les participants

*17h30 Fin du congrès*

## Nouvelle loi sur la fin de vie, nouveaux droits : de la théorie à la pratique



### Comité Scientifique

**Dr Jean Leonetti**

Député Maire d'Antibes-Juan-les-Pins, auteur de la Loi sur la fin de vie

**Dr Isabelle Casini**

Chef de Service, Pôle Douleur Accompagnement Soins Palliatifs (TERDASP) Alpes Maritimes Ouest

**Mme Hélène Ampurias**

Secrétaire médicale, Réseau Soins Palliatifs du Centre Hospitalier d'Antibes

**Mme Louise Boursier**

Psychologue, Réseau Soins Palliatifs et Consultations Douleur Chronique Centre Hospitalier d'Antibes

**Mme Brigitte Brunet**

Infirmière, Equipe Mobile Douleur Accompagnement Soins Palliatifs du Centre Hospitalier d'Antibes

**Mme Jessica Gomes**

Infirmière coordinatrice, Réseau Soins Palliatifs du Centre Hospitalier d'Antibes

**Dr Virginie Licausi**

Praticien Hospitalier, Equipe Mobile Douleur Accompagnement Soins Palliatif du Centre Hospitalier d'Antibes

### Intervenants

**M. Guillaume Berrichon**

Psychologue sur l'Équipe Mobile de Soins Palliatifs et Soins de Support

**M. Augustin Boulanger**

Doctorat en droit privé à l'Université d'Aix-Marseille

**Mme Sarah Charlemagne**

Assistante Sociale Réseau de Soins Palliatifs des Alpes Maritimes Ouest et de l'HAD Arnault TZANCK

**Dr Julia Chevalier**

Médecin Généraliste à Cannes

**Dr Yannick Duval**

Pneumologue, Hôpital de Cannes

**Isabelle Fleury**

Infirmière Libérale

**Dr Béatrice Jacqueme**

Responsable Thématique Douleur, Soins Palliatifs, ARS PACA

**M. Pierre Le Coz**

Philosophe, Professeur d'Université au Centre Ethique Méditerranéen à Marseille, membre du Comité National d'Éthique

**Dr Vincent Morel**

Président de la Société d'Accompagnement et de Soins Palliatifs, Médecin Responsable Soins Palliatifs CHU de Rennes

**Mme Elodie Morjean**

Infirmière Equipe Mobile Douleur Accompagnement Soins Palliatifs, Centre Hospitalier d'Antibes

**M. Frédéric Normant**

Psychologue Equipe Mobile Douleur Accompagnement Soins Palliatifs, Centre Hospitalier d'Antibes

**Dr Mireille Perineau**

Chef de Service de l'Unité de Soins Palliatifs et de l'Équipe Mobile de Soins Palliatifs et Soins de Support du Centre Hospitalier d'Avignon

**Dr Christophe Perrin**

Chef de Service de Pneumologie Centre Hospitalier de Cannes

**Dr Anne-Marie Valet Ecker**

Médecin Responsable Equipe Mobile Soins Palliatifs du CHU Nice

## Nouvelle loi sur la fin de vie, nouveaux droits : de la théorie à la pratique



### Public concerné:

### Secteur Public, Privé et équipes mobiles

- Administrateurs d'Établissement Hospitaliers
- Aides-soignants
- Algologues
- Anesthésistes
- Associations
- Centre Antidouleur
- Chirurgiens
- Gériatres
- Gériatologues
- Infirmiers et cadres infirmiers
- E.S.M/ H.A.D
- Kinésithérapeutes
- Médecins Généralistes
- Neurologues
- Oncologues
- Psychiatres
- Psychomotriciens
- Psychologue
- Urgentistes

## Sa *Stratégie*

Le C.L.E.F., crée l'événement, facilite la communication, organise l'information et les échanges dans le domaine de la santé depuis plus de 15 ans.

Le C.L.E.F. a pour mission de contribuer au maintien et au développement des connaissances et de la compétence des professionnels de la santé.

Le C.L.E.F a pour objectif de participer à l'amélioration de la qualité des soins offerts à la population via les formations et congrès proposés aux soignants.

## Ses *Activités*

Organisation de

salons, congrès, séminaires

Animation de sessions de formation

Intra et extra-muros

## *Contact*

Le  C.L.E.F : Centre de Liaison, d'Étude et de Formation

6 avenue Henri Barbusse - Immeuble l'Astragale - 06100 Nice

Tél : 04 93 18 33 60 - Fax: 04 93 17 60 82

formation@le-clef.fr - <https://www.le-clef.fr>

S.A.R.L au capital de 5000 Euros – N° SIREN: 490 521 291

Agréé OGDPC et par le Ministère du Travail sous le N° de Formateur : 11 92 156 53 92